

La République du Centre, 28 octobre 2014

LA SOURCE ■ Hier soir, une nouvelle campagne de réclamation pour la baisse des impôts locaux a été lancée

Les Sourciens demandent justice fiscale

En septembre, ils attendaient une réduction de leur feuille d'impôt : rien n'est venu. Les Sourciens qui se battent pour une réduction de leurs valeurs locatives...



APRIL, les sourciens de province assistent hier soir, salle Pelletier, à la réunion publique.

Un bureau a été désigné. Il a la tête au milieu de la salle. Le bureau a été élu par un grand conseil nocturne où les adhérents ont voté. Quelques minutes plus tard, Michel Riccard est entré. Il faut que tout le monde soit présent et...

Il faut être présent et voter. Une liste de réclamations a été établie. Les valeurs locatives ont été évaluées. Les Sourciens demandent justice fiscale. Ils ont voté pour une réduction de leurs valeurs locatives...

permet d'obtenir une réduction à la baisse du coefficient de réévaluation. Mais, leur environnement est considéré comme favorable. Les Sourciens demandent justice fiscale...

leurs dirigeants par les parlementaires Jean-Pierre Chevènement et Olivier Godechot. Mais, la décision semble être suspendue. Les Sourciens demandent justice fiscale...

Un conseil municipal a été élu. Les Sourciens demandent justice fiscale. Ils ont voté pour une réduction de leurs valeurs locatives...

Un conseil municipal a été élu. Les Sourciens demandent justice fiscale. Ils ont voté pour une réduction de leurs valeurs locatives...

« Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »

Philippe Dubrion, directeur régional des finances publiques au bureau de la région Centre, a répondu hier soir à la question de savoir si la loi de finances pour 2014 s'applique rétroactivement. « Nous appliquons la loi et elle n'est pas rétroactive ! »